

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur.
30 fr.
16
8
Poste:
35 fr.
19
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 4 JUIN 1886

LE GACHIS

Sommes-nous dans une situation politique normale? Evidemment non; non, car le ministère, déjà disloqué, serait depuis quelques jours démissionnaire; non, car le gouvernement ne peut même plus réunir une majorité sur les questions qu'il propose; — non, car personne ne songe à réclamer la démission du ministère battu et content. C'est le gâchis qui commence.

On devine bien que nous voulons faire allusion aux tiraillements et aux divisions qui se sont produits, aussi bien dans la commission du budget, que dans la commission dite d'expulsion.

Il est manifeste que le ministère actuel ne possède plus la confiance de la Chambre, puisque au premier projet d'ordre exclusivement politique, qui se présente, le ministère ne trouve d'appui auprès d'aucun de ses soutiens naturels, c'est-à-dire ni parmi les modérés, ni parmi les républicains, ni parmi les radicaux.

Ajoutez à cela, pour aggraver la situation, les tergiversations, les divergences de vue qui se sont produites au sein même du Conseil des ministres, toujours au sujet de ce malencontreux projet, et vous demanderez certainement avec nous si ce n'est pas là le comble de l'aberration politique!

Cette situation sans précédent est vraiment faite pour augmenter l'amour de la République dans le cœur de tous les gens sages et honnêtes!

Qu'arrivera-t-il en effet? Ou bien, le projet du gouvernement sera repoussé et c'en est fait du ministère — même si, comme il le laisse déjà pressentir en vue de cette éventualité, le cabinet actuel met tout amour propre de côté, se rallie, pendant la discussion, au projet qui aura le plus d'apparences de réunir une majorité.

Mais en admettant par aventure que l'habileté de M. de Freycinet parvienne à sau-

ver la situation et à recoller les fragments épars d'une majorité de hasard, c'en est fait du prestige de nos Excellences... Il est vrai qu'ils en ont si peu à perdre, que cette éventualité ne peut que les arrêter longtemps.

Ou bien, les conclusions de la commission seront adoptées définitivement. Mais comme le Sénat ne ratifiera jamais, nous n'en doutons nullement, un semblable vote, à la crise ministérielle viendra s'ajouter un conflit entre la Chambre haute et la Basse-Cour parlementaire.

A l'heure actuelle, la situation réelle peut donc se résumer ainsi: D'un côté, des pouvoirs publics divisés; de l'autre, des ministres compromis; et, planant sur le tout, un chef d'Etat que ses ministres ne protègent plus ou défendent mal.

Bref, un gâchis complet.

Les seuls qui, en réalité, n'aient pas à se plaindre, se sont justement les Princes contre qui ont été ourdies ces machinations ténébreuses et qui en retireront, eux, un nouveau prestige, quelle que soit la solution de cette question de l'expulsion des Prétendants — arme à double tranchant qui ne peut que blesser les assez imprudents pour la manier à contre sens et à contre bon sens.

Expulsés — ce qui nous semble peu probable à présent, — les Princes retrouveraient et garderaient dans l'exil une auréole de sympathie respectueuse que donnent les persécutions injustes et bêtes.

Triomphants, grâce à l'avortement de la discussion — ce qui n'aurait rien d'impossible — les princes ne pourraient que bénéficier de cette nouvelle démonstration éclatante de l'impuissance du régime parlementaire.

Qui sait? De l'expérience d'un mal peut naître un bien, et de ce gâchis, où nous sommes embourbés jusqu'au cou, peut venir le salut, peut-être!

La Nation en aura peut être assez bientôt, des tripoteurs véreux, des politiques... finassiers et des hommes d'Etat incapables! A force de trouver la France isolée et bafouée au dehors, de la voir impuissante et

divisée au-dedans, les yeux seront enfin dessillés et se tourneront vers l'immense aurore qui se lève... vers la Monarchie qui seule peut rendre forte et grande, comme autrefois, la France d'aujourd'hui — la France livrée aux bêtes! FERNAND RENÉ.

DEUX CONTRE NEUF

Lorsque, dans un cabinet républicain, il y a à la fois un élément modéré et un élément révolutionnaire, c'est toujours l'élément révolutionnaire qui domine.

Ici, la question de quantité n'est rien. C'est l'acreté politique qui fait tout.

Dans le cabinet Freycinet, sur onze ministres, il n'y a que deux révolutionnaires à tous crins: MM. Lockroy et Granet.

Ce sont eux qui se sont emparés de la queue de la poêle, et ont forcé M. de Freycinet et les autres à faire dans l'ustensile gouvernementale une cuisine selon leur goût.

Les naïfs diront: — Puisqu'ils étaient neuf contre deux, pourquoi n'ont-ils pas résisté?

En République, deux énergumènes ont toujours suffi pour faire trembler la majorité.

Sans aller chercher nos exemples en 1793 ou en 1871, ne venons-nous pas de voir le gouvernement tenu en échec à Decazville par deux journalistes et un cabaretier devenu député?

C'est dans la tradition républicaine: lorsque la minorité montre les dents, la majorité s'affaïsse et consent à tout.

Les naïfs ajouteront:

— Pourquoi les neuf n'ont-ils pas donné leur démission d'abord, puisqu'ils vont être obligés de la donner après?

Cela, c'est un phénomène psychologique qui se constate sans s'expliquer.

Il n'y a jamais eu, depuis l'avènement du bonhomme Grévy, un ministre capable de dire aux énergumènes: « Je m'en vais parce que vous me dégoûtez! »

Et tous, successivement, ont attendu le

coup de pied qui ne leur fait jamais défaut à la suite des plus lâches comme des plus inutiles concessions.

UNE LEÇON

Au moment où l'on parle d'expulser les princes, il est intéressant de rappeler comment Louis Blanc jugeait les lois d'exception que l'on propose à un Parlement républicain:

« Ne grandissez pas les prétendants par l'éloignement; il nous convient de les voir de près, parce qu'alors nous les mesurons mieux.

« Les gouvernements qui tombent sont ceux qui ne croient pas à leur lendemain.

« Voulez-vous empêcher Louis Bonaparte d'arriver jamais comme président de votre République?

« Vous avez pour cela un moyen bien simple et sur lequel j'appelle vos méditations: vous n'avez qu'à écrire dans la Constitution que vous allez faire, ce qui serait éminemment républicain, ce qui serait le gage de la solidité de la République, l'article que voici:

« Dans la république française, fondée le 24 février, il n'y a pas de président.

« Un autre moyen de tuer les prétendants et leurs prétentions, c'est de faire la République assez grande, assez glorieuse, assez tutélaire du peuple, pour que le peuple, en lui préférant un prétendant, ne fit pas acte de démence.

« Avoir l'air de trembler pour la République, c'est l'outrager.

« Oui, les lois d'exclusion, les lois de proscription sont des lois essentiellement anti-républicaines.

« Je sais bien qu'il faut qu'un gouvernement vive, mais tous les gouvernements n'ont pas les mêmes conditions de vie et de force.

« La force du despotisme, c'est la violence; la force des monarchies constitutionnelles, c'est la corruption; la force de la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE

LA SENORITA

Une perle dans les yeux de Fernande.

— Ah! murmura-t-elle.

— Ah! poursuivit-il impitoyablement, son instinct maternel ne le trompait pas, ravi qu'il se fût ainsi par de vagues reminiscences. Que de fois n'a-t-elle pas répété: « J'avais cru que c'était un fils! »

— Un fils! Eh bien?

— Eh bien! oui, c'était un fils... Il lui fut ravi pendant son évanouissement. Lorsqu'elle reprit connaissance, un autre enfant, une fille avait été substituée.

— Par qui donc? l'interrompit-elle inopinément, les yeux dans les yeux.

— Mais, répondit-il avec non moins d'aplomb, par ceux qui venaient d'assassiner le père.

— Ah! fit-elle, un instant songeuse.

Puis, relevant de nouveau la tête et l'interrogeant coup sur coup, droit au visage:

— Le même jour, n'est-ce pas? Presque à la même heure? Et par les mêmes ennemis?

— Implacables! acheva-t-il après avoir satisfait affirmativement aux deux premières questions; ils voulurent éteindre jusqu'à la descendance de celui qu'ils avaient condamné.

— Pourquoi? Comment? Dans quel intérêt?...

— Une vengeance politique... Des rivalités, toute une conjuration qui se dévoilera plus tard... Contentez-vous de savoir, pour le moment, qu'on avait acheté la sage-femme... Un hospice était là, tout près... le tour où l'on dépose les enfants trouvés... Elle y courut, elle y jeta le nouveau-né qui devait disparaître; elle en prit un autre, mais de sexe différent... vous, Fernande... et revint en toute hâte au berceau vide, où déjà vous remplaçiez l'héritier légitime lorsque la duchesse se réveilla... Comprenez-vous, maintenant, et faut-il la détromper? Doit-elle apprendre que sa fille ou plutôt celle qu'elle considère ainsi, celle dont elle ambitionne une postérité nouvelle, n'est ni de son sang, ni de sa race... mais une étrangère, une inconnue ramassée au coin de la borne, une fille de rien, sans autre origine que le vice et la misère.

— Taisez-vous! s'écria Fernande éperdue, ne regardons pas de ce côté-là, mais de l'autre.

Et sans le quitter des yeux, interprétant moins

ses aveux que ses réticences, s'efforçant de lire jusque dans les replis de sa pensée:

— Mais, reprit-elle lentement, mais vous étiez là, don Ramon. Comment n'avez-vous pas empêché ce double crime? Qu'avez-vous fait depuis? Pourquoi ne pas avoir parlé plus tôt?

Il s'était troublé. Mais, prompt à se remettre, il trouva réponse à tout.

— J'avais en vain défendu le duc... L'erreur de la duchesse, c'était du moins une consolation, l'espoir de l'avenir. Je gardai le silence... Et d'ailleurs, cette substitution, toute cette histoire ne me fut révélée que plus tard, peu à peu, à certains intervalles.

Il se défendait maintenant. C'était Fernande qui, souriant à son tour, paraissait ne plus attendre que le moment de ressaisir l'offensive.

— Je me consacrai, reprit-il, à la recherche de l'enfant perdu... Mes fréquents voyages à Paris n'avaient pas d'autre but... Quand enfin j'y retrouvai sa trace, il n'était plus possible de le rendre à sa mère.

— Mort?

— Oui.

L'imposteur, en dépit de son audace, n'avait pu soutenir la clairvoyante persistance du regard de Fernande. Elle lisait dans sa conscience; il avait baissé les yeux.

— Hélas!... oui!... mort!... poursuivit-il hypo-

critement. L'héritage ne me revenait-il pas de droit, surtout en le partageant avec vous... c'était le vœu du testateur, c'est le rêve de sa veuve.

« Voudriez-vous la désespérer sans retour et rouvrir ainsi une blessure qui n'a que trop cruellement saigné?... Non!... si j'ai tout dit, mais à vous seule, c'est afin de vous prouver que, dans l'intérêt de votre prétendue mère, il faut que vous soyez ma femme... la nouvelle duchesse de Montmayor... ou sinon...

— Sinon?

— Sinon, je rétablis les faits, mon rôle de fidèle parent, la bassesse de votre origine... et vous êtes chassée d'ici comme une servante...

Elle eut un élan de révolte... mais se modérant aussitôt:

— Est-ce tout?... demanda-t-elle avec humilité.

Cette pensée, cet espoir se lut sur le visage de don Ramon d'Avila:

— Elle entend raison! elle cède, elle est à moi! Il s'empressa de mettre à profit cet avantage, et, s'oubliant, s'emballant, comme on dit en termes de sport:

— Autre alternative, reprit-il. Souvenez-vous de Nice, de ses opulences et de ses plaisirs. Telle serait notre vie. Des millions! le titre qui s'y rattache et les dignités qu'il me vaudrait! Un grand faste!

« Tous les succès, vos talents, votre beauté. Je

République, et c'est à cause de cela que je l'adopte, c'est la justice. »

N'en déplaise à M. Louis Blanc, il nous paraît que la République a toutes les violences du pire despotisme, et se montre sous tous les rapports — dans les hommes comme dans les choses — cent fois plus corrompue que la plus décadente des monarchies. En revanche, elle manque absolument de la vertu qui la lui a fait adopter : la justice. Il est donc probable que M. Louis Blanc, s'il voyait ce qui se passe aujourd'hui, ferait comme tant d'autres et renierait le régime qu'il a adopté, alors qu'il reconnaît que sa vertu primordiale lui fait absolument défaut, et que c'est une utopie que d'attendre de lui d'être assez grand, assez glorieux, assez tutélaire du peuple, pour que ce soit faire acte de démesure que de lui préférer un prétendant.

Chronique générale.

La commission des princes a voté par 6 voix contre 5 : 1° l'expulsion ; 2° l'expulsion par une loi ; 3° l'expulsion totale, obligatoire, immédiate.

Elle arrêtera et déposera lundi le projet de loi. M. de Freycinet se soumettra-t-il ? C'est probable. La Chambre votera-t-elle ? Il y a des doutes justifiés. Le Sénat acceptera-t-il ? On dit qu'il trouve que c'est bien fort.

Si M. de Freycinet allait s'être trop pressé de capituler !

Il paraît qu'au sujet de l'expulsion des princes il n'y aura pas de crise ministérielle. Concessions de part et d'autre.

M. de Freycinet a déclaré à la commission de l'expulsion, qu'il n'y a aucun danger imminent à redouter du côté des princes, mais que leur attitude générale (sic) trouble l'opinion et offre un centre de ralliement aux ennemis de la République.

Le président du conseil n'est pas partisan de l'expulsion générale, mais il est prêt, a-t-il dit, à expulser immédiatement les prétendants effectifs, c'est-à-dire le comte de Paris et ses fils, le prince Napoléon et le prince Victor.

La commission adoptera probablement un projet transactionnel comportant l'expulsion obligatoire des prétendants directs et l'expulsion facultative des autres princes.

La Nation demande au gouvernement s'il sait que le mariage de la princesse Hélène d'Orléans, fille du comte de Paris, avec le prince Georges de Galles, serait décidé.

Et après ? que faire à cela ?

La Nation conclut-elle à l'expulsion de la princesse, ou à une rupture avec l'Angleterre ?

On lit dans les Nouvelles :

« Les journaux prétent aux princes de la Maison de France les sentiments et les projets les plus divers. Nous n'avons ni le loisir ni le désir de relever ces contradictions ou ces mensonges. Nos amis connaissent suffi-

samment nos princes pour savoir qu'en ces circonstances comme dans toutes les autres ils n'ont d'autre souci que celui de leur dignité, de leurs devoirs vis-à-vis de la France et d'eux-mêmes. »

Le Figaro, dans un article anonyme, intitulé « OU ? », recherche en quel pays devra se réfugier M. le Comte de Paris, s'il est exilé.

Après avoir exposé les raisons qui empêcheraient le Comte de Paris de se retirer en Autriche, en Portugal, en Angleterre, en Belgique et en Italie, le Figaro émet la prévision que c'est en Suisse qu'il se retirerait. Il fait remarquer, d'ailleurs, que Louis XVIII et Louis-Philippe, et même l'empereur régnant d'Allemagne se sont réfugiés naguère en Suisse et en sont revenus pour monter sur le trône.

D'après les renseignements du Figaro, si l'expulsion est votée, voici ce qui se passera :

« Et d'abord c'est au château d'Eu, dans sa propriété personnelle et dans son habitation de famille, que Monsieur le Comte de Paris aurait décidé d'attendre l'ordre d'expulsion, s'il doit venir. C'est là qu'entouré des princes de sa maison, et sans doute aussi d'amis dévoués, il recevrait la notification officielle de la mesure.

« Le Comte de Chambord disait, en écartant l'idée de certaines témérités, « que le roi de France ne peut risquer de se faire mettre au poste ». Monsieur le Comte de Paris ne compromettra pas davantage la dignité royale ; mais il y a cependant des violences qu'il faut faire constater, et sans doute il tiendra, dans la forme qui convient à son caractère et à sa situation, à bien établir qu'il ne cède qu'à la force brutale.

« Le prince pourrait choisir entre la rue de Varennes, à Paris, et le château d'Eu, pour recevoir l'injonction officielle. A Paris, la scène eût pu avoir plus d'éclat, avec des proportions plus imposantes, mais aussi avec des inconvénients dont la malveillance aurait pu tirer parti. Rue de Varennes, le prince aurait eu l'air de chercher une démonstration, de faire appel aux passions politiques. Il ne l'a pas voulu, et, dès le premier moment, il aurait écarté toute idée de ce genre pour aller à Eu, loin de toute excitation et de tout tapage, attendre chez lui les exécuteurs.

« Si l'incident eût dû se produire à Paris, certainement un grand nombre de sénateurs, de députés, de royalistes de toutes conditions auraient sollicité l'honneur d'entourer le prince et de lui faire cortège. Se rendront-ils à Eu, le cas échéant, afin de s'y joindre à toute la population de la petite ville et des environs ? Nous l'ignorons, mais nous n'en serions pas surpris.

« Beaucoup de monarchistes voudront probablement donner ce témoignage au représentant du droit royal, en protestant ainsi eux-mêmes contre la violence faite au premier des Français.

« Quoi qu'il advienne, la ville d'Eu

semble devoir être le théâtre d'une scène émouvante et mémorable.

« Si Monsieur le Comte de Paris est proscrit, partira-t-il en silence, ou bien protestera-t-il devant la France entière contre l'atteinte portée dans sa personne au droit le plus sacré des citoyens, celui d'habiter sa patrie ?

« On n'hésite pas à croire que Monsieur le Comte de Paris parlera, et cette conviction est celle de tout son entourage.

« Jusqu'ici le prince avait, avec raison, jugé la publication de tout manifeste inutile, parce que son programme politique était assez connu pour n'avoir pas besoin d'être formulé. Mais il n'en serait plus de même dans la circonstance exceptionnelle dont il s'agit et tous ses amis pensent que, sortant alors de la réserve où il s'était enfermé, il adresserait au pays quelques-unes de ces paroles qui font vibrer les âmes d'indignation et d'espérance. »

PROSCRIVEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

M. Rochefort écrivait avant-hier :

« Quand on ne veut pas être proscrit, il faut commencer par ne pas proscrire. »

M. Rochefort commençant par proscrire, désire, par conséquent, être proscrit à son tour.

Drôle de goût.

M^{me} la princesse Amélie, duchesse de Bragança, a remercié par dépêche les habitants de la ville d'Eu qui lui avaient envoyé leurs hommages et leurs vœux à l'occasion de son mariage.

Voici le texte de ce télégramme, adressé à M. Estancelin, daté du palais de Belem :

« Le duc de Bragança et moi nous vous remercions de votre affectueuse sympathie, et nous vous prions de vous faire notre interprète auprès de tous ceux qui se sont souvenus de moi.

« Ma pensée est souvent auprès de ceux que je ne saurais jamais oublier.

» AMÉLIE,
» Duchesse de Bragança. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 juin

Le mouvement commencé en liquidation se continue : le 3 0/0 ancien est à 82.97, l'amortissable à 84.50.

Le Crédit Foncier est à 1,370 après 1,362. Les prêts hypothécaires et communaux sont très actifs en ce moment ; on constate une grande fermeté dans les cours des Foncières 1885 qui viennent pourtant de donner lieu à un versement de 50 fr.

Il y a des demandes sur la Société Générale à 457.50 et 458.75.

La Banque d'Escompte est très-bien tenue à 465. Les actionnaires viennent de voter la répartition d'un dividende de 25 fr. pour l'exercice sur les actions entièrement libérées et 12.50 sur les actions libérées de 250 fr.

La discussion est toujours vive sur les actions de Panama qui retrogradent aujourd'hui à 450, mais se relèvent en clôture à 453. On attend avec impatience et intérêt la réponse que la commission technique de la Compagnie va faire aux questions ministérielles. Il est évident qu'au point de vue financier tout l'avenir immédiat de l'affaire dépend de ce travail.

vous aimerais. Je vous aime !

— Ah ! c'est assez ! dit-elle, j'avais compris.

— Est-ce à dire que vous consentez ?

— Pas encore. Je réfléchis.

Puis, avec un accent étrange, avec un vague sourire, qui pouvait s'interpréter comme une demi-promesse :

— Ne m'accordez-vous pas jusqu'à demain ?

— Jusqu'à ce soir ! conclut-il. Réfléchissez... choisissez... On m'attend, je pars et ne reviendrai qu'à la nuit...

« Ah ! quelle charmante duchesse vous ferez, Fernande.

Il était homme, il était Espagnol, c'est-à-dire deux fois présomptueux. Il s'éloigna, croyant à la victoire.

Fernande n'avait pas répondu. Elle resta pensive. Quel était son devoir ?

Elle y songeait, elle priait tout en prêtant l'oreille au bruit des pas du cheval qui traversa le jardin, puis la cour, et se perdit dans l'éloignement.

Alors seulement elle se redressa, comme ayant pris sa résolution, et, d'un pas rapide, elle se dirigea vers le château.

XIV

DÉPART

La duchesse attendait impatiemment le retour de Fernande.

Quand elle la vit reparître, vive et résolue, le visage souriant, les yeux brillants d'un généreux espoir, elle se figura que don Ramon venait enfin de gagner sa cause et, par conséquent, celle de toute la famille.

— Ah ! fit-elle en lui tendant les bras, tu as consenti... tu vas nous satisfaire ?...

— Oui ! s'écria Fernande agenouillée déjà devant elle, oui, je vous apporte une grande joie, mais inattendue, bien autrement précieuse que vous n'en aviez d'espérance.

« Permettez que je vous embrasse une dernière fois, madame... Embrassez-moi, ma mère... je ne suis pas votre fille !

— Que dit-elle ? murmura la duchesse étonnée, croyant avoir mal entendu.

— Je ne suis pas votre fille ! répéta Fernande. Il a raison, cet homme, est-ce que je vous ressemble ? Est-ce que votre instinct ne vous avait pas averti de la substitution ?... Est-ce qu'on trompe le cœur d'une mère ?

Un moi, dans ces incohérentes paroles, avait frappé l'esprit de la duchesse et trouva de l'écho dans sa voix.

— Substitution ?

— Vous y aviez parfois songé, n'est-ce pas ? reprit Fernande. Un souvenir obstiné vous représentait un autre enfant mis par vous au monde et soustrait à vos premiers baisers ?

— Oui ! oui ! balbutia la pauvre mère qui commençait à s'émeuvoir, toute surprise qu'on la devinât ainsi... Oui, j'avais eu ce rêve.

— Ce n'était pas un rêve ! C'était la réalité !

— Fernande ! es-tu folle ?... Oh ! c'est moi qui le deviendrais par un nouvel et faux espoir !

— Faux ! non pas ! se récria-t-elle ; puisqu'il m'a tout avoué, puisqu'il voulait me rendre sa complice... Oh ! mais non ! je ne veux pas mentir !

— Calme-toi ! lui dit la duchesse, toute palpitante elle-même ; je ne comprends pas encore... je veux tout savoir... Explique-toi... Parle !

— Attendez, écoutez ! fit-elle en agitant une main, de l'autre étreignant son front où bouillonnaient toutes sortes de soupçons, de projets qui ne devaient pas encore en sortir.

Et tout d'un trait, avec cette loyale clarté qui ne laisse rien dans l'ombre, elle raconta mot par mot la scène qu'elle venait d'avoir avec don Ramon d'Avila.

(A suivre.)

Serait-ce un signe des temps ?

On vient de procéder à la vente des cent kilogrammes de fleurs d'oranger que produit le Jardin des Tuileries... Et l'adjudication n'a pas donné de résultat !...

Est-ce qu'il y a trop de fleurs d'oranger à Paris ? Est-ce qu'on n'en veut plus ? Pâlissez, philosophes et penseurs, sur ce redoutable dilemme !

Les actions de Chemins de fer sont l'objet de négociations assez suivies. Ainsi le Nord a été coté 1,567 à 1,570.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Au moment où notre journal paraît, la population de Saumur rend les derniers honneurs au plus ancien de ses pasteurs, M. l'abbé Grignon, curé de Nantilly.

Ces hommages, dictés par la reconnaissance, disent, plus éloquemment que nous ne saurions le faire, la charité et la douceur de ce bon et digne pasteur, qui, pendant 34 ans, fut le père de ses paroissiens.

D'autres, qui ont vécu dans son intimité et qui ont été à même d'apprécier depuis tant d'années sa bonté, diront les vertus de ce saint prêtre. Pour nous, nous ne pouvons que nous associer aux regrets unanimes et à la douleur de la paroisse de Nantilly, qui perd en M. Grignon celui qui fut, pendant un si grand nombre d'années, son directeur et la consolation de tant d'âmes, le bienfaiteur de tous les malheureux.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR

Dimanche 11 juillet 1886.

Steeple-Chase (4^{me} série). — Un Objet d'art, d'une valeur de 1,200 fr., offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autres que steeple-chases militaires. Poids commun 75 kil. Les chevaux de pur sang prendront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant de steeple militaire de 4^{me} série portera 3 kil. de surcharge ; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. Distance : 3,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Steeple-Chase militaire (2^e série). — Objet d'art, d'une valeur de 4,000 fr., premier, et un panier de Champagne, offerts par M. Girard-Bouvet, au second, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles livrés par les remontes de l'Etat. Poids : cavalerie de réserve, 77 kil. ; cavalerie légère et artillerie, 75 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelque arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple militaire de 2^e série portera 3 kil. de surcharge ; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. Distance : 3,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix du Château de Marson (steeple-chase militaire, 2^e série). — Un Objet d'art, d'une valeur de 500 fr., offert par M. Baillon de Brosse, pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Poids : cavalerie de réserve, 77 kil. ; cavalerie de ligne et autres armes, 75 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelque arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple militaire de 2^e série portera 3 kil. de surcharge ; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. Distance : 3,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase, 4^e série). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course de 400 fr., moitié forfait ; minimum du poids, 63 kil. Distance : 4,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase, 4^e série). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course de 400 fr., moitié forfait ; minimum du poids, 63 kil. Distance : 4,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase, 4^e série). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course de 400 fr., moitié forfait ; minimum du poids, 63 kil. Distance : 4,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase, 4^e série). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course de 400 fr., moitié forfait ; minimum du poids, 63 kil. Distance : 4,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase, 4^e série). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course de 400 fr., moitié forfait ; minimum du poids, 63 kil. Distance : 4,000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guillemot, rue Castiglione, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase, 4^e série). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course de 400 fr., moitié forfait ; minimum du poids, 63 kil. Distance : 4,000 mètres.

Entrée: 150 fr., forfait 25 fr. Au second 600 fr. sur le prix, le troisième retire son entrée. Poids: 4 ans, 65 kil. 1/2; 5 ans, 70 kil.; 6 ans et au-dessus, 74 kil. 1/2. Tout cheval ayant gagné un prix de 4^e série portera une surcharge de 5 kil. Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Castiglione, à Paris.

Prix du Cercle Saint-Hubert (grand steeple-chase handicap). — 3,000 fr., 2,500 fr. au premier et 500 fr. au second, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Entrée: 50 fr., forfait 50 fr. Les entrées au premier vont gagnant après la publication des poids et le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant après la publication des poids recevra 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge, sans toutefois que le poids minimum puisse être inférieur à 60 kil. Distance: 4,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 29 juin, avant midi, chez M. Guilleminot, 1, rue Castiglione, à Paris. — Publication des poids le 1^{er} juillet.

Prix du Fagot (course de haies, gentlemen). — Un Objet d'art au premier, offert par M. Girard-Bouvet, et un panier de Champagne Verrie-Saumur au second, les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade, de 4 ans et au-dessus, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et n'ayant pas, en 1886, pris part à une course publique quelconque, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. Entrée: 20 fr. Poids libre. Distance: 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au dimanche 4 juillet, avant midi, chez M. Mathélie, Cercle Saint-Hubert.

Commission: Présidents honoraires: M. le général DANLOUX; M. le Sous-Préfet de Saumur. — Président: M. DE LA VALETTE. — Commissaires: MM. LA BARCO, E. PROUST, GENDRON.

Lundi 12 juillet: Tir aux pigeons.
Mardi 13 juillet: Rallye-Paper.

LES CONCERTS D'HIER

Flois d'harmonie, hier: dans l'après-midi au Jardin des plantes, et le soir au Square du théâtre.

L'idée excellente de concerts au Jardin des plantes a été approuvée par une grande partie de la population saumuroise qui, malgré un temps orageux, s'était donnée rendez-vous dans le délicieux jardin.

L'Harmonie Saumuroise était groupée cette fois sur l'une des terrasses; le public, disséminé dans les allées, a pu goûter à son aise les plus brillants morceaux, notamment le Camp du drapeau, l'ouverture si remarquable de Boet, magistralement enlevée et très applaudie. Cette inauguration a donc obtenu un plein succès.

À 8 heures 1/2 du soir, les élèves musiciens des écoles communales, sous la direction de M. Meyer, se sont fait entendre dans le Square du théâtre. Tous nos compliments aux jeunes artistes qui ont reçu les chaleureux applaudissements d'un nombreux public. Si ces enfants sont à l'école comme au Square, qu'ils apprennent et récitent leurs leçons comme ils apprennent et jouent de la musique, nous sommes certains qu'un jour ils seront des citoyens accomplis.

CONFÉRENCES AGRICOLES AU COLLÈGE MUNICIPAL DE SAUMUR

M. A. Bouchard, délégué départemental, sera, demain samedi 5 juin, à 3 heures et demie, une conférence publique et gratuite, dans le grand amphithéâtre du Collège municipal de Saumur, sur les maladies de la vigne: *Mildew*, *Anthraxose* et *Oidium*.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Séance du 31 mai. — Nos députés ont tous voté contre la prise en considération et le commandement dans l'armée de mer le commandement d'une place de guerre ou d'une troupe en campagne.

L'honorable M. Berger est intervenu dans le débat pour demander une amélioration, par plus de clarté et de précision, de l'article 5. Il n'a pu obtenir satisfaction. Mais nous publierons les observations qu'il a présentées, et ses électeurs jugeront qu'il avait pour lui le bon sens et la droiture.

L'ÉLECTION DE CHATEAUNEUF.

Il est bon d'y revenir, car cette élection est une nouvelle preuve de la déconsidération

croissante dans laquelle tombe le gouvernement républicain.

Dans la lutte de 1884, avant que la République eût donné toute sa mesure, les conservateurs n'obtenaient que 934 voix, alors que les républicains en réunissaient 4,792.

Au 4 octobre 1883, après les crimes et les hontes du gouvernement, la lumière était faite et le canton se détachait avec éclat d'un parti qui ruine et déshonore la France. La liste conservatrice passait alors avec 1,729 voix contre 4,435 données aux adversaires. C'était un déplacement remarquable de près de 800 voix.

Ce mouvement ne s'est pas arrêté, au contraire; de 1,729 il vient de monter à 4,892, ce qui fait encore 463 voix gagnées en quelques mois.

Par contre, les républicains ont vu le nombre de leurs anciens suffrages descendre successivement de 4,792 à 4,435, puis de 4,435 à 644. C'est un véritable écroulement.

Le 28 mai, le *Patriote* faisait appel au bon sens des électeurs de l'arrondissement (sic) de Châteauneuf; le bon sens des électeurs a répondu.

Or, ce qui se passe dans le canton de Châteauneuf n'est pas un fait isolé. Le même sentiment se révèle un peu partout et les violences qui se préparent ne manqueront pas de l'accroître. On s'en apercevra sans tarder. Le 4 octobre a été un avertissement; le pouvoir n'a pas voulu en tenir compte; tant mieux. Désormais sa chute est prochaine. — P.-A. M.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Le relevé des demandes d'admission aux examens de l'École militaire de Saint-Cyr, en 1886, relevé établi dans chaque préfecture, donne cette année un total de 4,734 candidats, soit environ 400 de plus que l'année dernière, et double de la moyenne des 16 années qui se sont écoulées depuis la guerre.

Voici, d'après la presse militaire, les états de service de M. le lieutenant-colonel Lelerc, mort il y a quelques jours à Saumur:

Sous-lieutenant au 3^e dragons le 4 février 1854, capitaine au 1^{er} cuirassiers le 16 mars 1864, il passa comme chef d'escadron au 22^e dragons le 15 novembre 1870. Nommé lieutenant-colonel du 16^e dragons le 26 juillet 1877, il prit sa retraite en 1880.

En annonçant la dissolution de la compagnie de pompiers de Doué, le *Journal de Maine-et-Loire*, ajoute:

« C'est très-facile de dissoudre une compagnie, mais la reconstituer est plus difficile. Si le gouvernement persiste à imposer à des hommes de bonne volonté des chefs antipathiques, il a grande chance d'échouer, à moins qu'il ne crée préalablement la pompe obligatoire. »

LE PUY-NOTRE-DAME. — M. Guyard, maire révoqué de ses fonctions, il y a un an, a été réélu par 44 voix contre 2.

OBSEQUES DE M^{me} LA BARONNE DE NEXON

L'église de Villandry était trop petite pour contenir la foule énorme des amis qui avaient tenu à donner à MM. de Nexon et Hainguerlot des marques de leur sympathie, en présence du deuil douloureux dans lequel les deux familles se trouvent plongées par la mort de M^{me} la baronne de Nexon, enlevée si jeune à l'affection des siens. On peut estimer à plus de trois mille le nombre des personnes qui s'étaient rendues aux obsèques.

Dans l'assistance on remarquait la présence de MM. le général L'Hotte, de MM. Mame, le baron de Champchevrier, Berlier de Vauplane, le vicomte de la Villarmois, le comte de Pronleroy, du Saussay, etc.

On sait que M. le baron de Gay de Nexon est capitaine au 3^e dragons. Il avait laissé à Tours bien des amitiés dans le monde et parmi ses camarades dans l'armée. Aussi une grande partie des officiers de la garnison de Tours ont-ils voulu prendre part à la douleur qui vient de le frapper.

LA BAISSÉ DES BLÉS

Bien que le prix du pain n'ait pas diminué, ces dernières années, d'une façon bien

sensible, la baisse des blés depuis 1881 est considérable, dit l'*Indépendant de l'Ouest*.

Du cours de 29 fr. les 400 kilos en septembre 1881, nos blés ont baissé en septembre 1885 à 19 fr.

Perte de 40 fr. par 400 kilos pour nos malheureux cultivateurs.

Et le ministre déclare aux commerçants de Marseille qu'il n'est pas favorable au relèvement des taxes de douane.

Depuis les élections d'octobre, les républicains ont-ils fait quelque chose pour l'agriculture? Rien.

Les députés conservateurs ont proposé une loi pour relever les droits d'entrée. Mais la majorité républicaine se soucie peu des souffrances de l'agriculture. Elle préfère donner des rentes aux insurgés de février et expulser les princes.

Les deux vers que Voltaire écrivait à propos de Cupidon pourraient bien être appliqués aussi aux maladies:

Qui que tu sois, voilà ton maître:
Il t'est, le fut ou le doit être.

La maladie, en effet, est bien notre maître à tous, nul n'y échappe; aussi devons-nous utiliser tous les moyens que nous avons à notre disposition pour l'éviter. Rappelons, à ce sujet, les cures surprenantes obtenues chaque jour par les Pilules suisses. — « *Surfonds par le Breil-sur-Mérize (Sarthe)*. Depuis plusieurs années, ma femme était atteinte d'une gastralgie qui la faisait beaucoup souffrir; elle ne pouvait pas digérer, elle avait toujours comme un poids sur l'estomac et de grands maux de tête. Depuis qu'elle prend vos Pilules suisses à 4 fr. 50, elle éprouve un grand soulagement. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. COMMON, cafetier. » *Légalisation de la signature par M. le Maire de Surfonds.*

Agriculture.

LES ARTICHAUX COIFFÉS.

On lit dans la *Bourgogne agricole*:

« Comme la culture des artichauts tend à se répandre de plus en plus, nous croyons être utile à tous ceux qui s'en occupent, en reproduisant une communication intéressante de M. Jules Roudy, horticulteur à Bourg-la-Reine, sur une expérience par lui faite pour perfectionner ce légume.

« Voici comment il explique cette nouvelle méthode, qu'il appelle les *artichauts coiffés*.

« L'artichaut, tel qu'il arrive sur nos tables, est un produit peu raffiné par la culture. Indépendamment d'un goût un peu âpre qu'il laisse à la bouche, ses parties comestibles ne représentent pas en poids le quart des parties imangeables.

« L'idée m'est venue de développer les premières aux dépens des secondes, et je suis heureux de vous annoncer que j'y ai pleinement réussi.

« Le moyen est, d'ailleurs, à la portée de tout le monde. Dès que l'artichaut émerge du fond de la plante, on le coiffe d'une bourre de gros linge que l'on recouvre ensuite de paille, en ayant soin de fixer cette double enveloppe autour de la tige avec un lien quelconque.

« Ce qui se passe alors n'est pas difficile à deviner.

« Au lieu de verdigris, l'artichaut, poussant dans l'obscurité, se décolore peu à peu, en sorte qu'au moment de la cueillette on le trouve blond comme la *barbe de capucin* ou l'intérieur des salades attachées. Il est, en outre, si tendre que ses parties comestibles sont plus que doublées.

« Quant à la qualité, elle est à ce point améliorée, que quiconque n'a pas mangé d'artichaut ainsi traité, ne saurait soupçonner l'exquise finesse de goût dont ce produit potager est susceptible.

« Ce résultat, comme on le voit, est à la portée de tout le monde avec un léger surcroît de soin. »

CONSEILS ET RECETTES.

DESTRUCTION DES TAUPES

On écrit à la *Gazette des Campagnes*:

« Dans la *Gazette* du 24 avril, un de mes co-abonnés vous demandait un moyen infailible de détruire les taupes; voici celui que j'emploie depuis de longues années et qui réussit on ne peut mieux:

« Prenez une motte de chaux vive, jetez-y quelques gouttes d'eau, de manière à ce qu'elle se fendille, c'est l'affaire de quelques

minutes; puis on prend de cette chaux vive la grosseur d'une noix que l'on place dans un passage ou chemin frayé par les taupes. On recouvre de terre, sans obstruer le passage, et tout est dit.

« Que l'on répète cette opération ça et là sur une superficie de 20 à 30 ares; 50 centimes de chaux suffisent pour détruire toutes les taupes qui s'y trouvent. »

GUÉRISON DES PANARIS.

Prenez une poignée de feuilles de fèves de marais fraîches ou séchées, faites-les macérer quelques instants dans de l'eau bouillante, et plongez pendant deux heures dans cette décoction, suffisamment refroidie, le doigt malade, en maintenant l'eau chaude au moyen d'un réchaud; la douleur se calmera et disparaîtra promptement.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le pag. 0.90 c. hors ville	0.80
Gobelins...	4.00 — 0.90
A trous....	4.10 — 4.00
F ^{ie} Fournès..	4.10 — 4.00
Nubiennne...	4.15 — 4.00

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.
Unien postale... 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 mai:

TEXTE. — Clovis II, légende, par M. E. Lesbaizeilles. — Les Envoyés, par M. Ernest Legouvé. — La volonté peut suspendre l'envahissement de la mort, anecdotes, par M. Euryale Cazeaux. — La Bête à six pattes, par M. J. Girardin. — L'Observatoire du mont Ventoux, par M. Alfred de Vaulabelle.

GRAVURES. — Clovis II proclamé roi, peinture de Maigron. — Benedetto Caliari, frère de Paul Véronèse. — Sous le parapluie, composition et dessin de P. Vidal. — Prato della Valle, à Padoue. — Observatoire du mont Ventoux. — Scœu de la confrérie Saint-Claude, à Rome.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.
Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

SOURDS! ne vous désolerez plus, adressez-vous à M. RABOIS MOGNINO, D^r de l'Université américaine, à Marseille, qui fait connaître GRATUITEMENT sa méthode, et bientôt vous entendrez, si vous n'êtes pas sourds de naissance. Plus de 5,000 GUÉRISONS ont valu à l'auteur 4 médailles d'or. *Preuves de Guérison*: M. Gachet aîné, menuisier, à Hiersac (Charente), a été guéri d'une surdité de 5 ans; M. Thiriet, Alex., marinier, à Demange-aux-Eaux (Meuse), d'une de 21 ans; M. Vincent, épicier, à Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure), d'une de 5 ans.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{ie}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}.

PURGATIFS & DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre les Engorgements Intestinaux (Constipation, Migraines, Congestions) TRÈS CONTREFAITS et imités sous d'autres noms. 1^{re} 50 1/2 boîte (50 grains), 3^e boîte (105 gr.) Nulco dans chaque Boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la peau sans la graisser, donne de l'adhérence aux poudres et empêche l'écaille et Irritations.
2 fr. 50 LE FLACON ET 1 fr. 50 LE 1/2 FLACON.
A Saumur, M. MACHET, 1, rue Saint-Jean.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux,

des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVÉ BRIDIER.

Par jugement en date du 31 mai 1886, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite de la veuve Bridier, maîtresse d'hôtel à Martigné.

Pour extrait :

(429) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e CH. BOUSQUET, huissier à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 29.

VENTE

Aux enchères publiques, Et par autorité de justice.

Le DIMANCHE 6 JUIN 1886, place de la Mairie, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, à 9 heures du matin, il sera, par suite de la saisie-brandon faite à la requête de M. COQUEBERT DE NEUVILLE, négociant, demeurant à Saumur, sur M. Eugène MOREAU-BARRIER, propriétaire, demeurant à la Tour-de-Ménives, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, procédé, par le ministère dudit M^e BOUSQUET, à la vente aux enchères publiques de la récolte à faire prochainement sur sept hectares environ de terres en sept pièces ensesimées en luzerne, sainfoin et prairies naturelles, sises commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, à savoir :

- 1° Cinq parcelles prairie naturelle, dans la prairie de Nonnes, ensemble environ 1 hectare 48 ares 50 centiares ;
- 2° Une pièce luzerne, environ 2 hectares 86 ares, sise à l'entrée gauche de l'avenue qui conduit à la Tour ;
- 3° Une pièce sainfoin, environ 2 hectares 75 ares, à droite et touchant le château de la Tour.

Pour renseignements, s'adresser au Garde champêtre de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Si besoin est, il sera procédé à la vente sur les lieux mêmes où sont situées lesdites récoltes.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

CH. BOUSQUET.

A VENDRE

PAR

ADJUDICATION AMIABLE

Le dimanche 20 juin 1886, à deux heures,

En la mairie de Bagneux, par le ministère de M^e PINAULT, notaire à Saumur :

1° UNE MAISON, au Vau-Langlais, commune de Bagneux, avec pressoir, écurie, dépendances et jardin, contenant 55 ares environ, joignant le chemin, M. Beranger, M^{me} Pichon ;

2° 26 ARES DE VIGNE ET TERRE, aux Grands-Chemins, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant M. de la Vallette, veuve Bougué et le chemin.

S'adresser audit M^e PINAULT, ou à M. LANGLOIS, rue du Portail-Louis.

A LOUER

DE SUITE

UNE MAISON

Sise au bourg de Souzay,

Avec jardin, cave, écurie, remise.

S'adresser à M. CLOUARD, rue Nationale, n° 7. (396)

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,

Dépendant de la faillite du sieur Emile Ratier,

Le JEUDI 10 JUIN 1886, à 4 heures du soir,

Dans une maison à Saumur, place du Roi-René et rue de l'Abattoir.

Il sera vendu :

Salle à manger en bois de chêne, armoires, bureau, bois de lits, tables de nuit et de toilette, fauteuil, chaises garnies et autres, tables de différentes formes, buffet, glaces, pendule, gravures, presse à copier ;
Somniers, matelas, couvertures, traversins, oreillers, édredons, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Grande Vente Mobilière

POUR CAUSE DE DÉPART,

Le lundi 7 juin 1886, à 4 heures du soir, et jours suivants,

Dans une maison à Saumur, rue du Collège, n° 1, occupée par M. SALAIGNAC.

Il sera vendu :

Ameublement de salon en bois noir, recouvert en damas de soie grosseille, fauteuil Louis XVI, garnis en étoffe laine et soie, fauteuils et chaises en acajou, recouverts en velours rouge ;
Salle à manger en vieux chêne sculpté, tables de différentes formes ; plusieurs chambres à coucher, comprenant lit en acajou Louis XVI, lit en cuivre doré, lits en fer, armoire à glace, chiffonnier, commodes, tables de nuit et de toilette, chaise longue, fauteuil, armoire, pendule, flambeaux, lampe avec suspension, glaces, tableaux, tapis et rideaux ;
Somniers, matelas, traversins, oreillers, édredons, cave à liqueurs, services à thé et à café, verrerie, porc-laine et cristaux, batterie de cuisine, vaisselle, plantes de jardin ;
Vins blanc et rouge en fûts et en bouteilles, vins champagnisés et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le dimanche 6 juin 1886, à 1 heure du soir,

A la Levée-Neuve, commune de Saint-Lambert-des-Lèves, dans une maison où est décédée M^{me} veuve Langlois.

Il sera vendu :

Armoire, buffet, bois de lits, commodes, tables, chaises, bureau, glaces, couettes, matelas, traversins, oreillers, édredons, couvertures, rideaux, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

MAISON DE CAMPAGNE

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886,

Belle et Grande MAISON

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attendant, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M^e LECOMTE, notaire à Brézé. (326)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n° 23,

Occupés par M^l. Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelles. (424)

A VENDRE une superbe JU-

de 4 ans, taille 1^m66, très-douce, se monte et s'attelle. S'adresser à M. de LÉPINE, aux Tilleuls, Dampierre (Maine-et-Loire). (397)

A VENDRE

Fumier de Cheval

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelles, Saumur

Grande liquidation

DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M^{me} veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0 ; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

UNE MAISON DE COMMERCE

demande un apprenti.

On gagne de suite.

S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les Modes.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vésicule, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement.

Écrire : Administration de la C^e concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^a de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mouler les agrafes ni les dégranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,

Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Thés

CHOCOLAT

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARRAUD-BATON, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et confiserie. (337)

SANS PALAIS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																	
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10			
9	13	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 03	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	»	»	
1	25	—	soir.	Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 36	2 16	5 28	8 54	»	»	»	
4	32	—	express.	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39			
7	15	—	omnibus.																	
10	36	—	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																	
6	21	—	omnibus.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35	
9	37	—	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	8 22	2 11	5 22	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	»	Arçay	8 37	3 4	10 14	
4	44	—	—	Brion-s-Thouet.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours)	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	
10	24	—	express-poste.													Loudun.	6 48	3 54	10 28	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	Montreuil	9 26	4 28	11 31